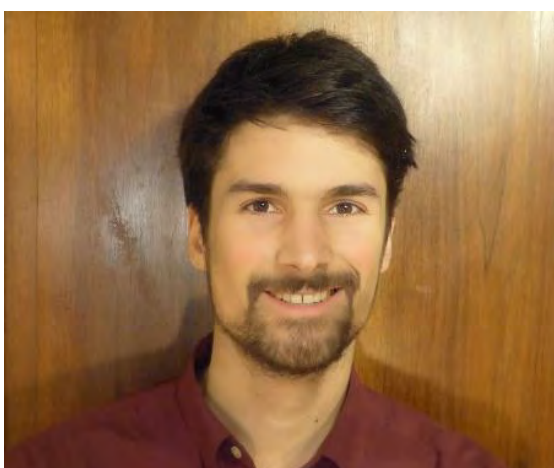




— Edito

« Notre société RES a identifié le potentiel éolien de la commune de Vauxrenard. Inscrite à un territoire TEPOS, nous avons souhaité étudier la possibilité d'y réaliser un parc.



Nous avons voulu y associer les Varnaudis. Nous avons donc lancé en même temps que nos études, une démarche de concertation, accompagnés par Mazars Alter&Go, afin d'aboutir au meilleur projet pour Vauxrenard. Après un premier temps d'identification des points qui vous paraissaient importants, vous avez été invités à participer à des ateliers de concertation.

Malheureusement, notre démarche n'a pas été bien comprise : puisque la concertation a été lancée en même temps que nos études et que le projet n'était pas finalisé, nous n'avions pas toutes les réponses à vos questions, sur le nombre et la position des éoliennes par exemple.

Le débat a ensuite été monopolisé par des personnes très opposées à l'idée d'éoliennes sur la commune. Notre philosophie est de travailler avec le territoire d'accueil et non contre sa volonté. Ces conditions ne sont pas réunies aujourd'hui sur la commune, nous avons donc pris la décision d'arrêter le développement du projet.

Sachez toutefois que nos études confirment le potentiel de la commune pour un parc éolien. Si les Varnaudis souhaitent un jour se mobiliser pour la transition énergétique de leur territoire, un projet sera toujours possible. Mais c'est là un débat qui vous appartient, nous ne pouvons que l'encourager, plus y prendre part.

Enfin, nous espérons que la démarche de concertation vous a été bénéfique et a permis de répondre à certaines de vos questions. Nous vous remercions pour votre participation aux différents rendez-vous ainsi que pour les échanges que nous avons eus, et nous vous souhaitons un bel été ! »

NOÉ FROISSART - RES